

AFFAIRE SCB/ COUPLE LOOTVOET C'est fini !

Dans nos parutions N° 657, 658 et 659 des vendredi 11, vendredi 18 et du mardi 22 novembre 2022, nous évoquions un sujet relatif à la résidence Le refuge du Bandama, propriété du couple LOOTVOET en rapport avec la société SCB.

Après une profonde analyse de la situation, le journal LE BELIER INTREPIDE tient à préciser qu'il n'est nullement engagé dans une entreprise de sabotage des activités d'aucune entreprise. A cet effet, nous avons décidé de plus servir de support pour le relais de cet imbroglio juridico-social sus-évoqué.

Par ailleurs, la direction du journal LE BELIER INTREPIDE présente ses sincères excuses au groupe SCB, à son directeur général ainsi qu'à ses lecteurs pour les éventuels désagréments subis suite à la publication desdits articles.

LE DIRECTEUR DE PUBLICATION



VIÈME CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU PDCI-RDA

Le Comité d'organisation déjà au travail

Niamien N'Goran et son "Commando" prêt à réussir ce rendez-vous historique

DÉCÈS DE LA SŒUR CADETTE DE L'ÉPOUSE DU PRÉSIDENT BÉDIÉ



Mme Dominique Ouattara exprime sa solidarité à Henriette Bédié

PRÉTENDUE MENACE SUR LA VISITE DU PRÉSIDENT DU PPA-CI À ADZOPÉ

Koné Katinan formel : " Gbagbo y sera "



RECONQUÊTE DU POUVOIR EN 2025

Affoh Sylvain (Vice-président du PDCI-RDA) ratisse large dans l'Agneby-Tiassa



DÉBAT SUR LE FRANC CFA Me Alain Bokola prend position

PRÉTENDUE MENACE SUR LA VISITE DU PRÉSIDENT DU PPA-CI À ADZOPÉ

Koné Katinan formel : « Gbagbo y sera »

Par Atebi Michel

Justin Katinan Koné, porte-parole du président Laurent Gbagbo était face à la presse nationale et internationale, hier lundi 5 décembre 2022 pour dire sa part de vérité sur les graves menaces qui planent sur la visite de l'ex-président ivoirien dans la région de la Mé du 9 au 10 décembre 2022. Le conférencier a rappelé que des individus se réclamant proche des cadres du RHDP se sont donné en spectacle en posant des actes de vandalisme sur les moyens de communication déployés dans la ville d'Adzopé pour appeler les populations à réserver un accueil cordial à Laurent Gbagbo, son mentor. Selon l'ex-ministre auprès du Premier Ministre en charge du budget, ces différents actes n'honorent guère la République en général et le gouvernement en particulier. Le porte-parole de Laurent Gbagbo n'a pas manqué de rappeler à l'actuel chef du gouvernement qu'il a été ministre de l'ancien président pendant plus d'une décennie et dès lors, il lui revient alors de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité de Laurent Gbagbo pendant sa visite dans la région de la Mé, dont il est originaire. « Tu as été son ministre pendant onze ans, onze ans, ce n'est pas un inconnu. Et il sait l'estime que le monsieur lui portait et lui porte toujours. Il n'y a pas de raison, aucune raison qui peut justifier ce genre d'actes-là, qui non seulement jettent l'opprobre sur le



gouvernement, et si nous ne faisons pas de recul, ils veulent ternir l'image d'un grand peuple, d'un peuple, qui aime le président Laurent Gbagbo, qui a été le plus grand promoteur de la démocratie en Côte d'Ivoire. Autant, nous avons appelé nos camarades à la retenue, autant, nous demandons au RHDP, nous demandons au Premier ministre, aux cadres

du RHDP de la Mé, d'appeler leurs militants à la retenue. C'est une visite d'amitié. Dans tous les cas de figure, la visite du 9 10 décembre, elle est maintenue dans la région de la Mé, le président Laurent Gbagbo y sera » a déclaré Koné Katinan.

AM

COOPÉRATION

La mobilisation des ressources, un défi majeur à relever pour le Pnud

Le cadre de coopération signé entre le Pnud et le Gouvernement de Côte d'Ivoire, pour la période 2021-2025, est entré dans sa phase active en 2021. L'année 2022 constitue donc sa deuxième année. Jeudi 1er décembre 2022, s'est ouverte, dans la capitale politique ivoirienne, Yamoussoukro, la revue conjointe dudit cadre de coopération. Qui dressera le bilan des actions menées au cours de cette année. Saluant le choix de sa ville, Gaumont Félicien François, conseiller municipal au nom du maire Gnrangbé Jean, a indiqué que ceux-ci sont en parfaite adéquation avec le Président Houphouët-Boigny qui disait « Un miracle, comme un pari, cela se prépare, cela se conditionne, cela se mesure, cela se décide et cela se réalise à force de volonté et de persévérance. » Faisant sienne cette pensée d'Houphouët-Boigny, la Représentante résidente du Pnud en Côte

d'Ivoire, Carol Flore Smereczniak, a invité les participants à une participation active et franche dans les échanges afin que ce bilan qui sera fait puisse booster les actions en 2023. Pour ce qui est de la mobilisation des ressources, la patronne du Pnud en Côte d'Ivoire a relevé les difficultés rencontrées : « La mobilisation des ressources pour le financement des programmes et projets demeure un véritable défi pour le Pnud en Côte d'Ivoire, eu égard au statut particulier du pays qui est classé parmi les pays à revenus intermédiaires de tranche inférieure. Le Pnud plaide pour un renforcement des efforts conjoints aux fins de mobiliser les partenaires autour des initiatives conjointes développées avec le Gouvernement. » Dressant le bilan, le spécialiste maison de la Gouvernance, Giscard Kouassi du Pnud a fait noter que pour l'année 2022 le cadre de coopération a tra-

vaillé sur 17 projets repartis sur les trois piliers ; à savoir : « Gouvernance inclusive, état de droit et qualité des institutions ; croissance inclusive, résilience et réduction des inégalités ; gestion des ressources naturelles et adaptation au changement climatique. » Après avoir passé au peigne fin les bons points obtenus, Giscard Kouassi, de notifier les défis importants à relever. Selon lui, « Premier défi c'est la question récurrente de la mobilisation des ressources. Il est vrai que le statut particulier de la Côte d'Ivoire est un facteur qui ne favorise pas la mobilisation efficace et efficace des ressources mais cette question est une question qui est véritablement problématique. Le second défi c'est l'inclusion : la participation des jeunes et des personnes qu'on pourrait qualifier de vulnérables au processus. »

Ange Nicaelle LYRANE, Africa-newsquick

DÉBAT SUR LE FRANC CFA

Me Alain Bokola prend position

Je vais aujourd'hui parler d'économie, une de mes passions et le sujet le CFA depuis 10 ans ou, plus de deux tendances s'affrontent, celle des pro CFA avec régime actuel de fixité dont je suis parmi et en face les contre CFA. Les crises actuelles qui viennent secouer le monde entier, Covid 19 et guerre en Ukraine avec leurs effets pervers sur économies frappées de plein fouet par une INFLATION GALOPANTE laissent entrevoir que notre CFA pourtant décriée par la philosophie souverainiste se porte bien et avec elle, les économies de pays qui en font usage. Le chroniqueur Saïd Penda en fait une bonne articulation dans son dernier billet.



Elle est stable et certains pays comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal sont abonnés à la croissance.

Ailleurs, c'est plutôt, la récession la cause essentielle LEUR MONNAIE FLOT-TANTE ne supporte pas, les crises EXOGENES même si, les pays qui structurellement l'ont adoptée ont des ressources en sus. Alors je ne vois plus les Anti FCFA, ils sont sur le Net, des abonnés absents donc muets et pourtant pendant cette décennie que n'a-t-on pas entendu de pire sur notre utilisation du CFA.

Elle serait d'après eux, la réelle cause de toutes nos difficultés. Tandis que je disais pour mes arguments que nos déboires résultaient surtout des causes suivantes.

Fraude, Corruption

Fainéantise

Distractions culturelles et loisirs excessifs

Sorcellerie anthropologique

Analphabétisme

Passion excessive de la démocratie et ses libertés incontrôlables aux conséquences destructrices

Le plus important DENI SCIENTIFIQUES et TECHNOLOGIQUES.

Sur cette cause de notre éloignement scientifique et technologique j'ai échangé durement avec, des panafricains focalisés ou pour l'expression à la mode GAME CONTRE LA France en leur disant chaque fois que ce n'était pas elle, la cause essentielle de notre retard et des déboires elle en profite, c'est ce que on peut lui reprocher. Mais l'une des causes est que notre DENI ou REFUS de nous nous adonner comme le font les Asiatiques aux vraies sciences du développement.

Celles de la transformation de nos matières premières agricoles et surtout inciter marketing ou communication aidant à l'autoconsommation ou par nous-même de 60% avant exportations loin des marchés boursiers internationaux dont nous sommes pris ou dépendants de leurs engrenages.

Mieux, même pour nos mines pour la TRANSFORMATION qui devrait procéder comment comprendre que pour un simple vélo bicyclette des 1eres révolutions de sa fabrication Bauxite donc Aluminium, Fer, Cuivre, Silicium, Caoutchouc..... Nous sommes réduits après exportations à les recevoir pour MONTAGES. C'est même pire pour les véhicules comme le vélo pièce par pièce que nous ne fabriquons pas. Sauf le montage même ceux comme les Renault 4 ou Baby Brousse tombé dans le domaine Public les moteurs à pistons rien.

Alors, avec un tel déficit de transformation et fabrique de biens essentiels ou produits de consommation, je ne parlerai même pas de nos vaccins et médicaments de premières nécessité, certains veulent, une monnaie souveraine ou indépendante. C'est du bluff !

Sinon, beaucoup de papiers monnaie a valeur réduite a uniquement l'achat d'une boîte à sardines.

Voilà il faut faire s'adonner aux sciences celles du progrès et développement, la monnaie forte et plus stable mieux que le CFA viendra après comme ce que nous voyons en Asie. Longtemps les JAPONNAIS et CHINOIS n'ont pas fait cas de la présence du Dollar US dans leur économie. Ils ont l'accent sur les SCIENCES DE LA TRANSFORMATION désormais ils parlent monnaie c'est cela, mettre les bœufs avant la charrue et non vouloir comme mes frères révoltés panafricains font le contraire en s'éloignant de l'évolution eux dommage, ils sont en mode révolution stérile pourtant abandonnés à ce jour par les petits fils de Mao à Lénine. Africains, notre retard ce n'est ni le CFA ni la FRANCE mais, notre éloignement des vraies sciences favorables à une économie forte voire durable.

Une contribution de Me ALAIN BOKOLA, AVOCAT

VIIÈME CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DU PDCI-RDA

Le Comité d'organisation déjà au travail

Niamien N'Goran et son "Commando" prêt à réussir ce rendez-vous historique

Par Souleymane Traoré

Sauf Changement, le 14 décembre prochain, le PDCI-RDA organisera son VIIème Congrès extraordinaire sur la convocation de son président SEM Henri Konan Bédié. Un rendez-vous historique qui verra, selon des sources bien introduites auprès de la direction du parti septuagénaire, la reconduction d'Henri Konan Bédié à la tête du PDCI-RDA. Dans la foulée, « un Comité ad hoc dénommé Comité de préparation et d'organisation du VIIème congrès extraordinaire. Ce Comité a la charge, sous la haute autorité du Président du PDCI-RDA, de la préparation, du suivi de l'exécution des Décisions et Instructions dans le cadre de l'organisation du Congrès Extraordinaire », a vu le jour depuis le 1er décembre 2022 sur décision du président Henri Konan Bédié. Après 23 ans dans l'opposition, les militants qui fondaient un réel espoir quant à un retour au pouvoir d'Etat on là une réponse de la détermination de la haute direction du parti quant à la politique de reconquête du pouvoir d'Etat. Il y a donc ur-



gence pour le président du PDCI-RDA de reprendre la main afin de mettre en ordre de bataille les militants qui attendent impatiemment les futures échéances électorales. En attendant la tenue du Congrès extraordinaire, les militants du PDCI-RDA fondent un réel espoir sur le travail du Comité d'organisation qu'ils qualifient déjà dans les « starting-block » de « décisive » et « capitale » pour la réussite de ce rendez-vous. Par ailleurs, l'autre préoccupation des militants aujourd'hui est la ques-

dentielle 2025. Car si tous sont unanimes sur le fait que le président Henri Konan Bédié doit demeurer à la tête du PDCI-RDA, des voix ont commencé à s'élever pour annoncer des candidatures à la présidentielle 2025. En l'occurrence, le ministre Jean Louis Billon qui ne manque aucune occasion pour afficher ses ambitions. Là encore, l'arbitrage du président Bédié est attendu pendant ce Congrès extraordinaire. En sa qualité d'héritier politique du président Houphouët-Boigny et surtout

litique. En somme, les militants du PDCI-RDA attendent un appel à la cohésion et surtout une assurance quant à l'avenir du parti sur l'échiquier politique national. Pour rappel, le Bureau politique du 29 septembre 2022 avait explicitement appelé à

une candidature unique du président Bédié au prochain congrès. Le moment est donc venu pour concrétiser cette parole.

ST

AFFAIRE SCB/ COUPLE LOOTVOET

C'est fini !

Dans nos parutions N° 657, 658 et 659 des vendredi 11, vendredi 18 et du mardi 22 novembre 2022, nous évoquions un sujet relatif à la résidence Le refuge du Bandama, propriété du couple LOOTVOET en rapport avec la société SCB.

Après une profonde analyse de la situation, le journal LE BELIER INTREPIDE tient à préciser qu'il n'est nullement engagé dans une entreprise de sabotage des activités d'aucune entreprise. A cet effet, nous avons décidé de plus servir de support pour le relais de cet imbroglio juridico-social sus-évoqué.

Par ailleurs, la direction du journal LE BELIER INTREPIDE présente ses sincères excuses au groupe SCB, à son directeur général ainsi qu'à ses lecteurs pour les éventuels désagréments subis suite à la publication desdits articles.

LE DIRECTEUR DE PUBLICATION

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Le Vice-président NIAMKEY KOFFI, Président du Comité Scientifique du VIIème Congrès Extraordinaire du PDCI-RDA convie les personnalités ci-après à une importante réunion le MARDI 6 DÉCEMBRE 2022 A 16h, dans la salle du Secrétariat Exécutif du Parti.

Ce sont :

- 1.Monsieur SERI BIALLI
- 2.Monsieur TRE SIKELY
- 3.Monsieur SUY BI GORE
- 4.Monsieur BLESSY JEAN CHRYSOSTOME
- 5.Madame NEMIN BEATRICE
- 6.Monsieur BASSI KOFFI LIONEL BERNARD
- 7.Monsieur COCAUTREY ALAIN
- 8.Mme DADIE-SANGARET LYNDA
- 9.M ANOMA MAGLOIRE
- 10.Monsieur ADOU BOGOLO
- 11.Monsieur KOUA BROU PAUL
- 12.Madame ADJAFI NANGA
- 13.Monsieur BOLOU MAX
- 14.Monsieur KOFFI FRANCOIS
- 15.Monsieur GNAMIEN YAO
- 16.Monsieur RAZACOU COLLETTE
- 17.Monsieur COULIBALY LANZENI
- 18.Monsieur KOUASSI VALENTIN
- 19.Monsieur BAMBA YOUSOUFOU
- 20.Monsieur BABA BI YOUZAN DANIEL
- 21.M KOUASSI BREDOMY SOUMAILA
- 22.Monsieur TANOH THIERRY
- 23.Monsieur BILLON JEAN LOUIS
- 24.Monsieur DOULAYE COULIBALY
- 25.Madame BOBI ASSA
- 26.Madame SANGARE ASSANA
- 27.Madame FOFANA MAMA
- 28.Madame KONE-OBRE CYRIELLE
- 29.Monsieur YAO INNOCENT
- 30.Madame OULE SIAMI
- 31.Madame KABLAN SIMONE
- 32.Monsieur AKEBOUE JEAN MARIE
- 33.Monsieur N'DRI HENRI JOEL
- 34 Monsieur OUAHI THIERRY

- 35.Monsieur KOUADIO KOFFI DECAIRD
- 36.Madame NGUESSAN ANGELINE
- 37.Madame BAMBA SALAMATA
- 38.Monsieur LESSEHI MATHIAS
- 39.Monsieur EZAN AKELE
- 40.Monsieur KOUADIO N'DRI NARCISSE
- 41.Madame ATOUBE KOKO ELISABETH
- 42.Monsieur KOBII ASSA
- 43.Professeur LOUKOU JEAN NOEL
- 44.Monsieur M'BAHIA CLAUDE
- 45.Madame COULIBALY SITA
- 46.Madame N'DIAYE AMINATA
- 47.Monsieur AMANGOUA LOOKENSY
- 48.Monsieur EMOLO CLAUDE
- 49.Monsieur BA IBRAHIMA
- 50.Monsieur BENIE BROU DAKOI
- 51.Monsieur KPAHO BERNARD
52. Monsieur TIACOH CARNOT
- 53.Monsieur SACANOUD BENOIT
- 54.Monsieur N'GUESSAN KONAN LUCIEN
- 55.Monsieur KAKOU GERVAIS
- 56.Monsieur NIAMKEY KOFFI
- 57.Monsieur EHOUMAN BERNARD
- 58.Monsieur GBA DOUDA
- 59.Madame DIOP AMINITA
- 60.Monsieur KOBENAN TAH THOMAS
- 61.Monsieur VEI BERNARD
- 62.Monsieur BATHAIX FULGENCE
- 63.Monsieur DOHO SIMON

Fait à Abidjan, le 05 décembre 2022

Professeur NIAMKEY KOFFI

Président du Comité Scientifique

APRÈS LE RETOUR DE BLÉ GOUDÉ

Ce que la FIDHOP demande à Ouattara



La FIDHOP salue le bon déroulement du retour en Côte d'Ivoire, de l'ex ministre de Laurent Gbagbo, Charles Blé Goudé, après plus d'une décennie d'absence. La FIDHOP fait le bilan du retour de Charles Blé Goudé en Côte d'Ivoire

Quatre mois après l'obtention de son passeport, nous apprenions que la date du retour de M. Charles BLE GOUDE en Côte d'Ivoire, telle que convenue avec les autorités ivoiriennes, était fixée. Acquitté en mars 2021 par la Cour pénale internationale (CPI), Charles Blé Goudé est rentré dans son pays le 26 novembre. Il a été accueilli par des personnalités politiques telles que l'ex-Première dame, Simone Gbagbo. Aussi a-t-il plu au Président du COJEP de désigner Dr

BOGA Sako Gervais, Président de la Fondation Ivoirienne pour l'observation et la surveillance des Droits de l'homme et de la vie politique (FIDHOP), pour présider le Comité de son accueil. La mission de ce Comité étant d'associer tous les Ivoiriens à cet événement, quels que soient leurs bords politiques et religieux ; en veillant à la sobriété, pour ne pas heurter la mémoire des victimes de la crise postélectorale de 2010-2011 ; et en exigeant de tous la discipline et le respect strict des consignes. Ainsi, Dr BOGA a été à la manœuvre de l'arrivée en Côte d'Ivoire de l'ex-Ministre du Président GBAGBO, à l'aéroport FHB, le samedi 26 novembre à 12h20, où dix personnalités l'ont accueilli. Aussitôt, le cortège d'une vingtaine de voitures (sans

compter celles de la centaine de journalistes) s'est mis en route pour le rassemblement de la place CP1 à Yopougon, qui a mobilisé environ dix mille personnes, de l'entrée dans la commune jusqu'au CP1. Et ce, malgré une pluie battante. Enfin, le soir du samedi 3 novembre 2022, à 21h30, en remettant symboliquement M. Charles BLE GOUDE aux siens, dans son village Kpogrobré, à une dizaine de minutes de la ville de Guiberoua, le Président de la FIDHOP a ainsi achevé sa mission.

Aucun incident n'aura été enregistré, ni à l'aéroport, ni à la place CP1, ni à Guiberoua. La FIDHOP salue donc le retour en Côte d'Ivoire de M. BLE GOUDE et se réjouit de l'implication de son Président qui a facilité la réussite de l'événement. La FIDHOP retient que le succès de ce retour résulte essentiellement du Dialogue et du lobbying républicain, qui reste la voie privilégiée de préservation de la paix. La FIDHOP fonde son espoir en ce que le retour au pays de l'ex leader de la galaxie patriotique boostera définitivement la réconciliation en Côte d'Ivoire. La FIDHOP félicite enfin M. Charles BLÉ GOUDÉ et surtout le Président de la République pour ce moment de joie et de paix ; en encourage Le Président OUATTARA à oser le retour de tous les autres Ivoiriens, ainsi que la libération et l'amnistie de tous les actes liés aux élections de 2010-2011 et de 2020.

Afrique sur 7

tion du choix du candidat à la prési- du dépositaire de son testament po-

DÉCÈS DE KOIZAN ELISABETH, SŒUR CADETTE DE MME HENRI KONAN BÉDIÉ

Mme Dominique Ouattara exprime sa solidarité à Mme Bédié

Par Jules César Yao

Les familles Bédié et Koizan ne sont pas seules dans le deuil qui les frappe depuis le 25 octobre 2022, avec le décès de Mme Koizan Ehoussou Elisabeth, épouse N'Dri Yocoli et sœur cadette de Mme Henriette Bédié. Elles ont pu bénéficier de la solidarité de la Première Dame, Mme Dominique Ouattara, absente du pays au moment du drame. Le vendredi 2 décembre 2022, à la tête d'une forte délégation composée de Mme Koné Maïmouna, épouse du Vice-Président de la République, Mme Florence Achi, épouse du Premier Ministre, Mme Patricia Ahoussou, épouse du Président du Sénat, Mme Raymonde Goudou Coffie, Ministre Gouverneur du District des Lacs, Mme Françoise Remarck, Ministre de la Culture et de la Francophonie, Alain Richard Donwahi, Président de la Cop15 et de bien d'autres personnalités, l'épouse du Président Alassane Ouattara a tenu à aller présenter ses con-



léances et traduire tout son soutien à sa grande-sœur Mme Henriette Bédié. C'était à la résidence privée de la famille Koizan à Cocody Ambassades. Porte-parole de la délégation, Alain Richard Donwahi a indiqué que Mme Dominique Ouattara, absente au moment du rappel à Dieu de la sœur cadette de Madame Henriette Bédié, a tenu à venir en personne pour non seulement témoigner son soutien et sa solidarité à sa sœur

ainée, mais aussi, pour présenter en son nom et au nom du Président de la République, ses sincères condoléances à la famille Koizan. Aussi, Alain Richard Donwahi a insisté sur les liens étroits qui lient le couple Présidentiel à Jean-Claude Koizan, l'un des fils de la défunte. Pour toutes ces raisons, la Première Dame, selon son porte-parole, a tenu à venir prendre sa part de deuil. C'est d'ailleurs pourquoi l'épouse du



Chef de l'Etat a tenu à apporter une contribution à hauteur de 5 millions F CFA, après celle de son époux, dans l'organisation des obsèques de la défunte. Touchée par cet élan de solidarité depuis l'annonce du décès de sa sœur cadette, Mme Henriette Konan Bédié a traduit toute sa reconnaissance au couple Présidentiel. Ainsi, l'honneur est revenu à M. Roger Koizan, son frère et celui de la défunte, d'exprimer la gratitude de

la famille Koizan. Profitant de l'occasion, le porte-parole de la famille de la défunte a rappelé les conditions du décès de Madame Koizan Ehoussou Elisabeth, épouse N'Dri Yocoli. Selon ce dernier, Dieu a rappelé la défunte dans son sommeil. Il dira qu'elle a est partie en paix. En outre, il a remercié la Première Dame Dominique Ouattara pour son soutien.

JCY

RECONQUÊTE DU POUVOIR EN 2025

Affoh Sylvain (Vice-président du PDCI-RDA) ratisse large dans l'Agneby-Tiassa



Remobiliser les bases du PDCI -RDA dans l'Agneby-Tiassa en vue de garantir la victoire du parti aux élections de 2023 et 2025. C'est tout le sens de la tournée qu'a entrepris le week-end dernier, Sylvain Affoh, Vice-président du PDCI-RDA dans plusieurs localités de la circonscription électorale de Agboville 2. Une tournée qui a démarré à Oress Krobou avec les secrétaires généraux de sections et les délégués et au cours de laquelle, le pion sûr de Bédié sans le canton Krobou a dressé le bilan partiel du processus de révision de la liste électorale et aborder les perspectives du parti dans

l'Agneby-Tiassa. « La récréation est terminée. On va renverser la vapeur. Le PDCI -RDA doit se réveiller dans l'Agneby-Tiassa et ça je le prends comme la prunelle de mes yeux. On ne peut pas rester plus de 20 ans dans l'opposition. Nous voulons que le PDCI vive dans le canton Krobou et par extension, dans l'Agneby-Tiassa», a lancé aux militants PDCI-PDCI-RDA présents. C'était en présence de Félix Dadié, cadre PDCI-RDA et fils de la région. Les besoins exprimés par les militants et responsables du parti de la circonscription de Agboville 2, l'émissaire du parti dit les avoir bien

notés et rendre compte au secrétariat du parti. Aussi, le vice-président a-t-il annoncé deux grands meeting de remobilisation et de sensibilisation des militants découragés du PDCI-RDA. « Nous allons organiser des meetings de remobilisation et de sensibilisation des militants découragés du PDCI-RDA. Nous allons avoir un élément de langage et leur dire que ça ne sert à rien d'en vouloir à quelqu'un. Chacun à son niveau doit s'engager pour le PDCI-RDA.», s'est voulu formel, le vice-président de Bédié. « Il est impératif que chacun puisse s'enrôler et avoir sa pièce d'identité. D'abord pour lui-même et ensuite

pour le parti. Ce qui est arrivé en 2020 ne doit plus se répéter. Car ce qui est arrivé en 2020, est une forfaiture. Je demande à tout le monde de ne pas avoir peur pour 2023 et 2025 et de se faire enrôler.», a exhorté les militants PDCI-PDCI-RDA du canton Krobou. Félix Dadié. Après Oress Krobou, la délégation du parti a rencontré les militants de N'douci et Tiassalé. Même son de cloche dans les mêmes localités. Le vice-président Sylvain Affoh s'est enquis de la situation de l'enrôlement sur le terrain et invité les militants du parti à se faire enrôler.

Atebi Michel



DÉCISION N°0064-2022/ PP/ CAB DU 01 DECEMBRE 2022 PORTANT NOMINATION DU BUREAU, DES VICE- PRÉSIDENTS EN CHARGE DES COMITES, DU SECRETARIAT TECHNIQUE ET DES MEMBRES DE LA COORDINATION GENERALE DU VIIEME CONGRES EXTRAORDINAIRE DU PDCI-RDA LE PRÉSIDENT DU PDCI-RDA ;

Vu la constitution de la République de Côte d'Ivoire ;
Vu la loi N° 93-668 du 9 août 1993 relative aux Partis et Groupements Politiques ;
Vu les Statuts du PDCI-RDA ;
Vu la Résolution N°01/04/10/2013 portant adoption et application immédiate des modifications des Statuts ;
Vu la Résolution N°02/04/10/2013 donnant mandat au Président du Parti de nommer dans les deux mois, les membres des Organes créés par le XII^{ème} Congrès Ordinaire ;
Vu la résolution du 6^{ème} Congrès Extraordinaire, portant prolongation du mandat du Président du Parti ;
Vu la Décision N°008-2022/PP/CAB du 28 Janvier, Modifiant la Décision N°0075-2021/ PP/ CAB du 17 Novembre 2021, Portant Nomination des Membres du Secrétariat Exécutif du PDCI-RDA ;
Vu la Résolution Spéciale numéro 03-06-2013 du XII^{ème} Congrès Ordinaire donnant pouvoir au Président du Parti de créer, chaque fois que nécessaire, tout Comité ou Commission ad 'hoc, à l'effet de rendre plus efficace la gestion du Parti
Vu la Décision N°0063-2022/ PP/ CAB du 01 Décembre 2022 portant Création du Comité de Préparation et d'Organisation du VII^{ème} Congrès Extraordinaire
Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1^{er} : Monsieur NIAMIEN N'GORAN, Vice-Président du PDCI-RDA est nommé Président de la Coordination Générale du Congrès Extraordinaire.
Article 2 : Madame COFFIE TIEZAN LEOPOLDINE, Vice-Présidente du PDCI-RDA est nommée Vice-Présidente de la Coordination Générale du Congrès Extraordinaire.
Article 3 : Monsieur GUIKAHUE KAKOU MAURICE, Vice-Président du PDCI-RDA est nommé Vice-Président du Comité d'Organisation du Congrès Extraordinaire.
Article 4 : Monsieur OUASSENAN GASTON KONE, Vice-Président du PDCI-RDA est nommé Conseiller du Président de la Coordination Générale du Congrès Extraordinaire.
Article 5 : Monsieur BOMBET EMILE CONSTANT, Vice-Président du PDCI-RDA est nommé Conseiller du Président de la Coordination Générale du Congrès Extraordinaire.
Article 6 : Monsieur EZALEY GEORGES PHILIPPE, Vice-Président du PDCI-RDA est nommé Vice-Président de la Coordination Générale du Congrès Extraordinaire, Président du Comité d'organisation pratique.
Article 7 : Monsieur le Professeur NIAMKEY KOFFI ROBERT, Vice-Président du PDCI-RDA est nommé Vice-Président de la Coordination Générale du Congrès Extraordinaire, Président du Comité Scientifique.
Article 8 : Monsieur EMMOU SYLVESTRE, Secrétaire Exécutif du PDCI-RDA est nommé Vice - Président de la Coordination Générale du Congrès Extraordinaire, Président du Comité de mobilisation.
Article 9 : Monsieur EHOUMAN BERNARD, Coordonnateur Général du Comité de Mobilisation et de Développement des Ressources est nommé Vice - Président de la Coordination Générale du Congrès Extraordinaire, Président du Comité des Finances.
Article 10 : Monsieur KOUASSI BREDOUMY SOUMAÏLA, Coordonnateur Général de la Grande Cellule de Coordination de la Communication est nommé Vice - Président de la Coordination Générale du Congrès Extraordinaire, Président du Comité Relation Presse et de la Communication.
Article 11 : Monsieur BLESSY JEAN CHRYSOSTOME, Vice-Président du PDCI-RDA est nommé Secrétaire Technique de la Coordination Générale du Congrès Extraordinaire.
Article 12 : Madame DADIE-SANGARET LYNDA, est nommée Secrétaire Technique Adjoint de la Coordination Générale du Congrès Extraordinaire.

Article 13 : les personnalités dont les noms suivent sont nommées Membres du Comité de la Coordination Générale du VII^{ème} Congrès Extraordinaire du PDCI-RDA.

Monsieur EDJANPAN THIEMELE
Monsieur KAKOU- GERVAIS JEAN-MARIE GEORGES
Monsieur KOUAME KRA JOSEPH
Madame SANGARE ASSANAN
Monsieur AKOSSI BENDJO
Madame TEHOUA AMAH MARIE
Madame N'DIORE ADÈLE
Monsieur KOUASSI YAO
Monsieur ALLAH KOUADIO REMY
Monsieur KOBENAN TAH THOMAS
Madame AKA VERONIQUE
Monsieur BILLON JEAN LOUIS EUGENE
Monsieur GNONKONTE DESIRE
Monsieur AMOIKON KOUAKOU BANGA
Madame COULIBALY SITA
Monsieur KOUASSI VALENTIN
Monsieur YAO INNOCENT
Monsieur N'DRI HENRI JOEL
Monsieur TRAORE ADAM KOLIA
Monsieur ABY AKROBOU RAOUL
Monsieur VEI BERNARD
Madame YAPO VALERIE
Monsieur BAMBA YOUSOUFOU JOSEPH
Monsieur SUY BI GOHORE EMILE
Monsieur KOUASSI KOUADIO PARFAIT
Monsieur COULIBALY LANZENI
Monsieur NKOUMO-MOBIO ERIC
Monsieur DOULAYE COULIBALY
Monsieur DJEDRI N'GORAN
Monsieur KAMAGATE BRAHIMA
Monsieur KAHZION DENIS
Monsieur LESSEHI MATHIAS
Madame DIOP AMINATA
Madame N'DIAYE AMINATA
Madame N'DABIAN ADELE
Monsieur KOUASSI LENOIR
Monsieur THIAM ABDEL AZIZ
Monsieur NGUESSAN BARTHELEMY
Monsieur OUATTARA AMADOU
Monsieur ADIKO ROLLAND
Monsieur TANOI THIERRY ANDRE NICOLAS YAO
Monsieur KOUASSI KOUAME
Monsieur EZAN AKELE
Monsieur GNAMIEN YAO
Monsieur KOUADIO N'DRI NARCISSE
Monsieur KOUAME KOUAKOU LACINA
Monsieur DOHO SIMON
Monsieur BESSIN KOFFI MAURICE
Monsieur COCAUTHREY ABLA – KOUAKOU ALAIN
Madame BOBI ASSA

Monsieur GNRANGBE KOUAKOU
Monsieur YACE JEAN MARC
Monsieur YBOUET KOUAME
Madame HOUPHOUET DENISE
Madame DIPLO LINDA
Monsieur MOBIO DAVID
Madame KONE OBRE DEPROU CYRIELLE EMMA-NUELLE
Monsieur SYLLA CHEICKNA
Monsieur KOUMOU KOFFI MOISE
- Monsieur AHOZI JULES
Monsieur AKUE GEORGES AIME
Madame ZOMA ATTA CELESTINE
Monsieur DEMBELE LASSINA
Madame TCHINAH ANDREE SIMONE
Monsieur ZIMBRIL ALPHONSE
Monsieur DOLLY EMMANUEL

Les Vice-Présidents de la Coordination Générale du Congrès Extraordinaire, en charge respectivement du Comité d'Organisation Pratique, du Comité Scientifique, du Comité de Mobilisation, des Finances ainsi que de la Relation Presse et de la Communication présenteront à la Coordination Générale, la liste des Membres de leurs différents Comités, leurs règles d'organisation et de fonctionnement pour validation par le Comité de Préparation et d'Organisation du Congrès Extraordinaire.

Article 14 : La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature.

Fait à Abidjan, le 01 Décembre 2022
Henri Konan BÉDIÉ

Président du PDCI-RDA
Ancien Président de la République de Côte d'Ivoire

DÉCISION N°0068-2022/ PP/ CAB DU 01 DECEMBRE 2022 PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU COMITE DE CANDIDATURES A LA PRESIDENCE DU PARTI AU VIIEME CONGRES EXTRAORDINAIRE DU PDCI-RDA LE PRÉSIDENT DU PDCI-RDA ;

Vu la constitution de la République de Côte d'Ivoire ;
Vu la loi N° 93-668 du 9 août 1993 relative aux Partis et Groupements Politiques ;
Vu les Statuts du PDCI-RDA ;
Vu la Résolution N°01/04/10/2013 portant adoption et application immédiate des modifications des Statuts ;
Vu la Résolution N°02/04/10/2013 donnant mandat au Président du Parti de nommer dans les deux mois, les membres des Organes créés par le XII^{ème} Congrès Ordinaire ;
Vu la résolution du 6^{ème} Congrès Extraordinaire, portant prolongation du mandat du Président du Parti ;
Vu la Décision N°008-2022/PP/CAB du 28 Janvier, Modifiant la Décision N°0075-2021/ PP/ CAB du 17 Novembre 2021, Portant Nomination des Membres du Secrétariat Exécutif du PDCI-RDA ;
Vu la Résolution Spéciale numéro 03-06-2013 du XII^{ème} Congrès Ordinaire donnant pouvoir au Président du Parti de créer, chaque fois que nécessaire, tout Comité ou Commission ad 'hoc, à l'effet de rendre plus efficace la gestion du Parti
Vu la Décision N°0063-2022/ PP/ CAB du 01 Décembre 2022 portant Création du Comité de Préparation et d'Organisation du VII^{ème} Congrès Extraordinaire
Vu les nécessités de service ;

DECIDE

Article 1^{er} : Monsieur ALLAH KOUADIO REMI, Vice-Président du PDCI-RDA est nommé Président du Comité de candidatures à la Présidence du Parti au Congrès Extraordinaire du PDCI-RDA.
Article 2 : Monsieur KAKOU GERVAIS JEAN-MARIE, Vice-Président du PDCI-RDA est nommé Vice-Président du Comité de candidatures à la Présidence du Parti au Congrès Extraordinaire du PDCI-RDA.
Article 3 : Madame KOUAME EPSE N'DIA COFFI DELPHINE MARIE-ANGE, Vice-Présidente du PDCI-RDA est nommée Vice-Présidente du Comité de candidatures à la Présidence du Parti au

Congrès Extraordinaire du PDCI-RDA.

Article 4 : Monsieur ADJE KACOU LUC, Vice-Président du PDCI-RDA est nommé Secrétaire Général du Comité de candidatures à la Présidence du Parti au Congrès Extraordinaire du PDCI-RDA.
Article 5 : Madame NEMIN BEATRICE, Vice-Président du PDCI-RDA est nommée Secrétaire Générale Adjointe du Comité de candidatures à la Présidence du Parti au Congrès Extraordinaire du PDCI-RDA.

Article 6 : Monsieur KOBENAN TAH THOMAS, Vice-Président du PDCI-RDA est nommé rapporteur du Comité de candidatures à la Présidence du Parti au Congrès Extraordinaire du PDCI-RDA.

Article 7 : Monsieur AKEBOUE JEAN-MARIE, membre du comité de Gestion et de suivi des élections est nommé du Comité de candidatures à la Présidence du Parti au Congrès Extraordinaire du PDCI-RDA.

Article 8 : Monsieur BLEU-LAINE GILBERT, Vice-Président du PDCI-RDA est nommé membre du Comité de candidatures à la Présidence du Parti au Congrès Extraordinaire du PDCI-RDA.

Article 9 : Monsieur KOUAME VICTOR, est nommé membre du Comité de candidatures à la Présidence du Parti au Congrès Extraordinaire du PDCI-RDA.

Article 10 : Madame FADIGA NANA, membre de la Commission Économique, Sociale et Environnementale est nommée membre du Comité de candidatures à la Présidence du Parti au Congrès Extraordinaire du PDCI-RDA.

Le Comité de candidatures à la Présidence du parti pourra dans le cadre des missions faire appel, en cas de besoins, aux expertises du Comité de Gestion et de suivi des élections du parti ainsi que la cellule de veille juridique du parti.

Article 11 : La présente décision prend effet à compter de la date de sa signature.

Fait à Abidjan, le 01 Décembre 2022
Henri Konan BÉDIÉ

Président du PDCI-RDA
Ancien Président de la République de Côte d'Ivoire

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT RURAL (ANADER) Tout sur la dernière réorganisation opérée par le Directeur général

Par Jules César Yao

Profitant de l'atelier bilan des activités 2022 et la programmation 2023 de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) tenu à Assinie du 16 au 18 novembre 2022, le directeur général de l'entreprise, Dr Sidiki Cissé a souligné la nécessité pour l'ANADER de faire un réaménagement du personnel de l'entreprise au cours de laquelle trois (3) sous-directions ont été créées à la Direction Technique (anciennement appelée Direction d'Appui aux Filières de Productions Végétales et Animales DAFPVA). Il s'agit notamment de la Sous-Direction des Filières de Productions Animales et Ressources Ha-



lieutiques (SDFPARH), la Sous-Direction des Filières de Productions Végétales (SDFPV) ainsi que La Sous-Direction de l'Appui aux Orga-

nisations Professionnelles Agricoles et de la Modernisation (SDAOPAM). La Direction Audit Interne et Contrôle de Gestion (DAICG), a quant

à elle été scindée en deux Directions autonomes. L'une portant la dénomination de Direction Audit Interne et l'autre la Direction Contrôle de Gestion. La Direction de l'Etude Et de la Consultance (DEC) change d'appellation et devient la Direction des Etudes, de la Prospection et des Projets (DEPP). Certaines Directions se sont vues doter de nouvelles entités notamment la Direction de la Communication et des Relations Publiques qui reçoit la Division Communication Interne précédemment logée à la Direction des Ressources Humaines ainsi que la Direction Technique qui accueille la Division Agroéconomie. Les responsables des Directions des Affaires Juridiques et Fiscales (DAJF) et du Genre et Développement intègrent la Direction Générale et deviennent respectivement Conseiller Juridique et Fiscal et Conseillère Spéciale en charge du Genre et des Couches Vulnérables. Le Directeur général a par-

tagé également le point du matériel roulant acquis. Effet, quarante-un (41) véhicules ont été mis à la disposition de l'ANADER par l'Etat de Côte d'Ivoire à travers le Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural pour mener à bien les activités de conseil agricole et rural. En marge de la communication du directeur général, des informations sur les préparatifs des festivités des 30 ans de la société ont été annoncées par Mme Konan Bogui, Conseiller Technique du Directeur Général (CT/DG). Elle a partagé les orientations portant sur l'organisation pratique de cette célébration. Afin d'assurer avec efficacité et fluidité l'organisation des 30 ans de vie de l'entreprise, trois (3) entités seront créées notamment le comité d'organisation, de pilotage et le comité de réflexion.

JCY

Avec DCRP ANADER

COOPÉRATION ET ÉCHANGES ENTRE PRODUCTEURS ET PMES TRANSFORMATRICES ET EXPORTATRICES DE LA FILIÈRE CAJOU Le Conseil du Coton et de l'Anacarde et le Centre du Commerce international créent les conditions



Le Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA) et le Centre du Commerce International (ITC) veulent créer les conditions pour une meilleure coopération et des échanges entre les producteurs et les transformateurs de la filière cajou. C'est à cet effet que s'est tenue les 24 et 25 Novembre à l'immeuble CAISTAB au Plateau, la deuxième phase de l'initiative « Cashew Connect Côte d'Ivoire » lancée par l'ITC en collaboration avec le CCA dans le cadre de la mise en œuvre du projet de promotion de partenariats commerciaux avec le Royaume Uni (UKTP). La cérémonie d'ouverture du Cashew Connect Côte d'Ivoire a été présidée par le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba. Profitant de la journée inaugurale, le Ministre Souleymane Diarrassouba a fait remarquer que « cette exposition nationale vise à créer un cadre de coopération et d'échanges entre les producteurs et les transformateurs de la filière cajou ». Poursuivant, il a tenu à préciser qu'elle vise spécifiquement à faciliter les contacts commerciaux entre les petits producteurs et des transformateurs, ainsi que d'autres opérateurs, et à améliorer la mobilisation des institutions d'appui au

commerce pour le développement de la filière anacarde. Pour le Ministre en charge du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, cette exposition promotionnelle va permettre l'amélioration du volume d'exportation d'amandes de cajou et d'autres produits dérivés du cajou sur les marchés en pleine croissance du Royaume Uni et de l'Union européenne. Il convient de relever que le Programme UKTP - Côte d'Ivoire s'inscrit dans les grandes orientations de la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE) de la Côte d'Ivoire. Il bénéficie d'un soutien financier du Bureau des Affaires Etrangères du Commonwealth et du Développement (FCDO en anglais) dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique entre le Royaume Uni et la Côte d'Ivoire. Le projet vise à terme, l'augmentation des exportations à hauteur d'au moins 1 million de dollars US et la création de nouveaux emplois dans le secteur », a souligné le Ministre Souleymane Diarrassouba. C'est pourquoi, il a exhorté les industriels ivoiriens à tirer profit de l'opportunité qu'offre le Programme UKTP pour tisser des relations d'affaires solides avec les opérateurs économiques du

Royaume Uni, afin d'être encore plus présents sur le marché britannique avec des produits du cajou et aussi des fruits et légumes de qualité. La première phase du Cashew Connect Côte d'Ivoire tenue en 2021 avait facilité des rencontres commerciales directes entre les exportateurs ivoiriens et les acheteurs britanniques et européens de cajou. Pour Ludmila Azo, Gestionnaire de portefeuilles à l'ITC et Chargée du projet UKTP, il s'agissait dans le cadre de la deuxième phase du Cashew Connect de contribuer aux efforts nationaux en faveur d'une chaîne de valeur plus intégrée, durable et résiliente. « Les marchés britannique et européen sont exigeantes non seulement en matière de qualité mais en aussi en termes d'approvisionnement régulier de la part des PME exportatrices. Les producteurs locaux de cajou sont à cet effet un maillon essentiel à inclure davantage dans cette équation ». a-t-elle rajouté. Notons que le Centre du Commerce International (ITC) est l'agence conjointe de l'Organisation Mondiale du Commerce et des Nations Unies. En tant que partenaire traditionnel de développement pour le succès des exportations des petites entreprises en Côte d'Ivoire, l'ITC a pour objectif d'accompagner les pays en développement et en transition à promouvoir le développement humain et socio-économique durable grâce au commerce et aux exportations. En Côte d'Ivoire, l'ITC offre diverses interventions d'assistance technique liée au commerce avec pour objectifs entre autres de renforcer la compétitivité des MPMEs ivoiriennes, notamment dans le cadre de la ZLECAF et dans les chaînes de valeur mondiales ainsi que le lien entre commerce et développement durable.

Jules César Yao

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DE TAFIRÉ

Souleymane Diarrassouba promet son accompagnement aux populations

A l'initiative du maire de Tafiré, la première édition de la Journée de l'Excellence et du Mérite s'est ouverte, le samedi 3 décembre 2022, sous le haut patronage de Madame Maïmouna Koné, épouse du Vice-président de la République, la présidence du Directeur des Moyens généraux et du Patrimoine des Impôts, Ouattara Dramane et le



parrainage du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba. Le ministre en charge du commerce a chaleureusement félicité le Maire Coulibaly Sounkalo dit Charles Sanga, pour cette louable initiative qui s'inscrit dans le prolongement de la Journée Nationale de l'Excellence initiée par le Président Alassane Ouattara depuis 2013. Dans le cas d'espèce, les récipiendaires sont plutôt les habitants de la commune dont les activités contribuent au rayonnement de Tafiré. Ils sont issus de tous les secteurs d'activités, notamment le commerce, l'agriculture, l'artisanat, l'éducation, la santé et les PME. « Je voudrais inviter les bénéficiaires à continuer d'être des modèles dans leurs domaines respectifs et encourager les jeunes à suivre leur exemple. Quant aux opérateurs économiques de la région du Hambol, il les a encouragés à se formaliser et à profiter des outils mis en place par l'Etat pour leur formation et leur accès aux financements », a-t-il souhaité, avant de les orienter vers l'Agence Côte d'Ivoire PME, qui pourra les accueillir et leur fournir des solutions uniques à leurs préoccupations. Poursuivant, il a rassuré les populations de Tafiré de sa disponibilité à accompagner leur localité qui dispose déjà d'un important potentiel économique, tel que révélé par les réflexions sur le programme de développement de Tafiré. Il s'agit de la disponibilité de ressources agricoles dont le karité, le miel, l'igname et d'infrastructures socio-économiques, à savoir l'eau, l'électricité, les routes, les atouts de la Nationale A3 Abidjan-Ouangolo et du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou. Apportant une réponse rassurante à une doléance du Maire Charles Sanga, le Ministre Souleymane Diarrassouba a noté que la reconstruction du marché de Tafiré est inscrite dans le programme global des marchés sinistrés pour lesquels son Département ministériel est à la recherche de financement auprès des partenaires pour leur réhabilitation ou reconstruction. Il a salué toutes les actions du Conseil municipal en faveur des artisans, avec la perspective d'améliorer un site en leur faveur, afin qu'ils travaillent dans de bonnes conditions. Toute chose qui contribuera au développement de la ville de Tafiré, par la création de richesse et d'emplois pour les jeunes et les femmes. Juste après cette cérémonie d'hommage aux meilleurs acteurs du développement de la commune de Tafiré, le Ministre Souleymane Diarrassouba a visité un site de production artisanale de beurre de karité. Sur place, il a pu se rendre compte des conditions de production et s'est engagé à accompagner les transformatrices avec la prochaine mise en place d'un programme d'offre d'équipements semi artisanale, de formation marketing, afin de rendre leur activité plus rentable, préserver leur santé et améliorer leur condition de travail.

Jules César Yao

ERADICATION DU VIH SIDA

L'UITA CI projet mixte 60-420 fait d'importantes propositions

Par Ange Danielle Anon

Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre le VIH-SIDA, la Coordination du projet 60-420 de l'Union Internationale des Travailleurs de l'Alimentation, de l'Agriculture, de l'Hôtellerie-Restaurant, du Tabac et des Branches Connexes (UITA) a organisé une conférence, le jeudi 1er décembre 2022, au Centre de gestion Abidjan Sodefor sis à Yopougon-Quartier Prison civile. Par cette activité ayant pour thème : « Le VIH-SIDA en milieu du travail », ladite Coordination compte contribuer à la sensibilisation pour l'éradication de la maladie d'ici à 2030. Pour le coordinateur UITA-CI projet mixte 60-420, le commandant Issoufou Soro, il faut redoubler les efforts pour y arriver, car l'avènement du Covid-19 a fait lever un peu le pied sur les campagnes de lutte contre la maladie (renforcement de la prévention et de la prise en charge des personnes infectées). Le Commandant Soro a invité les employeurs à s'impliquer davantage dans la lutte. « En plus de ce



que leur sécurité sanitaire est essentielle, les travailleurs doivent exercer dans un environnement sain. Les stimates que rencontrent les personnes atteintes du VIH-SIDA dans les services doivent prendre fin. Ce, pour le bon épanouissement de ces derniers. Pour cela, les em-

ployeurs ont pour devoir d'accompagner l'État dans la lutte contre la maladie, en créant des conditions favorables sur les lieux de travail. Cela passe par la formation et l'information des employés. Les discriminations et les stigmates liés au SIDA sont dus à la désinformation

et à l'ignorance. Cette maladie tarde

à être éradiquer parce qu'en grande partie, les gens ont peur de se faire dépister et être prise en charge, à cause des moqueries », a-t-il laissé entendre. Directrice du Centre abritant cette activité, le Colonel Hortense Kouassi a salué l'initiative de ladite Coordination. Elle a exhorté les responsables de service, les syndiqués et représentants des ONG qui ont pris part à l'activité, à faire usage des enseignements de cette conférence. « Il faut qu'au sortir d'ici, vous deveniez des ambassadeurs de la lutte contre le VIH-SIDA », a-t-elle recommandé. Pour donner un exposé instructif aux participants, le conférencier, Marc Tra, médecin à la FSUCOM de Gesco, s'est fait épauler dans sa tâche par Patrice Gnon, assistant au service de mobilisation sociale du Programme national de lutte contre le SIDA (PNLS).

ADA

LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET AUTONOMISATION DES FEMMES DE DABOU
Le maire Apkro Gethro promet un fonds de 350 millions F CFA



Fils de la capitale des Grands ponts et maire résident à Dabou, Apkro M'Baffoué Gethro veut faire de la lutte contre la pauvreté et l'autonomisation des femmes son combat. Sollicité pour être candidat indé-

pendant aux prochaines élections municipales d'octobre 2023, par les six villages de la commune que constituent, Pass, Debrimou, Armebé, Agneby N'Gatty et Gbougbo, il promet de mettre à la disposition des femmes un fonds de 350 millions F CFA pour assurer leur autonomisation. L'annonce a été faite, le mercredi 30 novembre, à Dabou. Et ce, au cours d'une conférence de presse qu'il a animée pour, selon lui « répondre favorablement à l'appel des populations ». Pour le maire Apkro M'Baffoué Gethro, « l'heure est enfin venue de se mettre totalement à la disposition de mes parents qui n'aspirent qu'à la paix et au développement ». Poursuivant, il a relevé que « C'est l'une des principales raisons » de sa volonté de « dire oui aux hommes, aux femmes, aux jeunes et de toute la population de la commune de Dabou ». Le maire résident de la capitale du Leboutou dit avoir décidé

de se mettre résolument en mission pour le bien-être de ses "parents" tout en commençant par les femmes. « Nos mamans, nos femmes, nos sœurs et nos filles ont un sérieux problème de financement de leurs activités commerciales pour la majorité et de leurs projets. Il faut y faire face. C'est pourquoi, nous pensons mon équipe et moi, équipe composée de toutes les personnalités des différentes formations politiques que compte Dabou à savoir le PDCI-RDA, le RHDP, le FPI, promettons de fonds d'entraide qui sera une réponse aux besoins des femmes », a tenu à préciser Apkro M'Baffoué Gethro. Outre cette action en faveur des femmes, le maire résident compte poursuivre ses actions en faveur les jeunes de la commune. De même que son investissement dans les actions religieuses, notamment la construction et réhabilitation des églises et mosquées. « C'est un sacerdoce pour moi de contribuer à l'amélioration des conditions de travail des guides religieux chrétiens comme musulman. Parce que nous estimons que l'évangile doit être toujours prêché », a-t-il rassuré. En attendant, son investiture Apkro M'Baffoué Gethro a invité les populations de Dabou à participer massivement à l'opération de révision de la liste élection qui est en cours et a exhorté les jeunes majeurs à se faire enrôler pour participer au développement de Dabou.

Joséphine Adou (Stg)

PUBLI-INFO : OPÉRATION IMMOBILIÈRE / CITÉ DELTA CONNEXION DE GRAND BASSAM
Plus de 200 biens immobiliers remis aux premiers souscripteurs

Pari réussi pour M. Nouffé Moïse Delvas, président de l'Amicale Delta Connexion, et l'ensemble des membres de cette amicale des agents des douanes. Puisque les premiers souscripteurs de la Cité N'Zikan, devenue par la suite la Cité Delta Connexion ont reçu leurs biens immobiliers le samedi dernier. C'était



en présence des représentants du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, du parrain, le député-maire de Koumassi, Cissé Ibrahim Bango, du directeur des ressources humaines des douanes ivoiriennes, Colonel Méa. Et ce, au cours d'une cérémonie dite "la journée des élus". Par cette cérémonie, l'amicale de cette structure, qui pour son président, Nouffé Moïse Delvas, il faut entendre Douane-Connexion, « il était question de mettre fin à la longue attente des souscripteurs ». « Depuis plus de quatre années les souscripteurs sont patients. Il fallait commencer la remise des logements déjà prêts et les terrains nus viabilisés », a tenu à préciser le président Nouffé. En effet, sur 10,80 hectares que constitue le site de la cité, le président de Delta Connexion a souligné que 3,74 hectares avaient été viabilisés par la société TP N'Zikan. Toutefois, il reconnaît que ce sont plus de 34 hectares, qui ont été viabilisés avec de nouvelles acquisitions en vue. « Et sur ces 34 hectares, nous avons plus de 1000 logements. Plus de 400 logements sont sortis de terre, avec 150 terrains déjà viabilisés, prêts et constructibles. Près d'une centaine d'agents des douanes, les premiers souscripteurs qui sont prêts à occuper leurs maisons », a-t-il rassuré. Avant de relever que pour cette première cérémonie de remise, « ce sont plus de 200 biens immobiliers constitués de terrains nus viabilisés et des maisons qui sont déjà prêtes que nous remettons ». Par ailleurs conseiller de l'amicale Delta Connexion, Colonel Mea n'a pas caché sa joie face au succès réalisé par des agents des douanes ivoiriennes. « Au début nous n'avons pas cru à ce projet. Parce que tous les projets de ce genre initiés par les douaniers n'ont jamais abouti. C'est une première. Raison pour laquelle, vous méritez l'admiration et l'accompagnement du directeur général, le Général DA Pierre Alphonse », a indiqué le directeur des ressources humaines des douanes Ivoiriennes. Il a été suivi par le représentant du parrain. Aboh Oscar Cyriaque, puisque c'est de lui s'agit, a renouvelé la confiance de son mandant à ses filleuls. « Félicitations pour avoir dissipé mes doutes. Continuez parce que vos actions finissent à nous convaincre », a-t-il recommandé au président Nouffé Moïse Delvas et à toute son équipe. Mme Bla Amena Prisca, Mme Amichia épouse, Allah Yao Roger et M. Diaby sont quelques-uns des premiers souscripteurs qui ont reçu leurs biens immobiliers.

Jules César Yao

Le Bélier
Cronique

EDITÉ PAR :
GROUPE SPEED MEDIA
SARL au capital de 5 000 000 FCFA
Adresse postale 01 BP 89 Abidjan 01

Directeur Général
TANOÛ Judicaël

Directeur Général Adjoint
Stephane Mané

SIEGE SOCIAL
ADMINISTRATION
Abidjan Cocody - Angre 8^{ème} Tranche

DIRECTEUR DE PUBLICATION
ET RÉDACTEUR EN CHEF
Koffi Jean Baptiste K.
0575690073 / 0152553974

RÉCEPISSE : n°53/D
DÉPÔT LÉGAL :
n°11823 du 04/12/2014

IMPRESSION : SUD ACTION MÉDIA

DIFFUSION : L'ÉDITION
TIRAGE : 10 000 exemplaires

Email : lebelierintrepide@gmail.com

UEMOA

Le taux de croissance du PIB estimé à 5,7%.

La 23ème session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) s'est tenue ce lundi 5 décembre 2022 au Sofitel Hôtel Ivoire d'Abidjan sous la présidence du chef de l'Etat ivoirien Alassane Ouattara. A l'issue de cette rencontre, le Président du conseil des ministres de l'UEMOA, le Togolais Sani Yaya, qui a présenté la situation économique de l'UEMOA en 2022 après le huis-clos des chefs d'Etat, a indiqué que le taux de croissance du Produit intérieur (PIB) de l'Union est estimé à 5,7% en 2022, après 6,1% en 2021. Il a aussi révélé que le taux d'inflation est estimé à 7,5% en 2022 contre 3,6% en 2021, du fait essentiellement de la persistance des tensions sur les prix des produits alimentaires et pétroliers ainsi que sur les postes des fonctions logement et transport. Poursuivant, M. Sani a fait savoir que le déficit budgétaire de l'Union s'établirait à 6,1% en 2022 contre 5,5% du PIB en 2021. " La BCEAO a également maintenu son appui aux Etats membres de l'Union dans la recherche de fonds pour l'exécution de leurs projets de développement économique, en reconduisant les deux initiatives de mobilisations de ressources sur le marché financier régional lancées en 2021, à savoir les Obligations de Re-



lance et les Bons de Soutien et de Résilience ", a ajouté le Président du conseil des ministres de l'UEMOA. Ainsi, il a souligné que les Etats membres de l'UEMOA ont pu lever respec-

tivement à travers ces deux instruments, des montants de 2.307,8 milliards et 477,2 milliards, à fin octobre 2022. Globalement, a précisé M. Sani, les ressources mobilisées par les Etats

se sont chiffrées à 6.683,8 milliards sur les dix premiers mois de l'année 2022. En outre, M. Sani, qui a passé en revue plusieurs autres actions réalisées au sein de l'UEMOA en 2022,

s'est satisfait de la mise en œuvre des réformes communautaires dont le taux moyen de mise en œuvre est de 75,3%.

Abidjan.net



En cette date du **15 novembre 2022**, marquant la **journée de la PAIX**, souvenons-nous que ce sont nos incompréhensions qui ont fragilisé notre cohésion pendant des décennies.

La seule voie qui s'offre à nous, c'est **le DIALOGUE vrai, constructif, dépouillé de ruse et de malice.**

J'en appelle à l'engagement de tous à l'approche des élections locales à venir à la création des conditions pour **la PAIX DURABLE.**